



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Retours concernant le programme « Accélérateur Afrique »

Question écrite n° 5574

Texte de la question

M. Vincent Ledoux attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger sur les retours concernant le programme « Accélérateur Afrique ». Le 9 février 2021, la première promotion de ce programme était composée de 25 entreprises françaises souhaitant se développer commercialement sur le continent africain. Ce programme, initié par le ministre chargé du commerce extérieur et de l'attractivité et BPI France, a comme objectif de booster le développement commercial de ces entreprises sur le continent africain, en leur permettant d'identifier et d'exploiter les différentes opportunités de développement pérenne sur l'ensemble du continent. Découlant d'une volonté du Président de la République dès 2017 de renforcer les liens commerciaux avec l'Afrique, continent du XXIème siècle, ce programme arrive aujourd'hui à sa troisième année d'existence. Ainsi, il aimerait savoir si ce programme a bien atteint ses premiers objectifs en terme d'implantation d'entreprises françaises, de développement et de contribution à l'économie locale.

Texte de la réponse

Déployé par BpiFrance, en partenariat avec la Team France Export, le programme « Accélérateur Afrique » vise à fournir une aide sur mesure à des PME et ETI françaises sélectionnées pour les accompagner dans le développement de leur activité en Afrique subsaharienne. Le programme, lancé en 2021, a bénéficié à plus de quarante entreprises depuis sa création (24 entreprises en 2021, 19 entreprises en 2022) et devrait accueillir une troisième promotion à l'été 2023. Le programme accélérateur Afrique émane directement de la volonté du Président de la République, exprimée dès 2017 à Ouagadougou, de renouveler le partenariat entre l'Afrique et la France et de faire du continent l'une des priorités de notre diplomatie économique. L'Afrique compte plus d'un milliard d'habitants - 1,3 milliard en 2022 - ce qui en fait la plus grande zone de libre-échange potentielle au monde. Fort de son dynamisme démographique, le continent abritera près d'un humain sur quatre à l'horizon 2050, dont la moitié aura moins de vingt-cinq ans selon la Banque mondiale. Ayant renoué dès 2021 avec une croissance de plus de 4 %, l'Afrique offre ainsi des opportunités de croissance non négligeables pour nos entreprises, dans des secteurs porteurs et en pleine mutation. Pour répondre à ce constat, l'accélérateur Afrique offre aux PME-ETI disposant d'une première expérience en Afrique un accompagnement personnalisé sur douze mois, autour de trois piliers : - le conseil, à travers une session de 15 jours animée par le réseau d'experts de Bpifrance et de Business France permettant d'évaluer les activités à l'export des participants, de définir un modèle de croissance et d'établir un plan d'action pour une projection des pays de la zone ; - la formation, à travers la mise en place, en complément des modules disponibles sur la plateforme Bpi Université, de deux journées de formation ciblées sur l'analyse des marchés africains et les outils mis à leur disposition ; - la mise en relation, à travers l'organisation de deux missions en Afrique (la première promotion a effectué sa mission collective à Abidjan, en Côte d'Ivoire, à l'occasion du premier opus de l'évènement « Inspire & Connect » de Bpifrance ; pour sa deuxième édition, l'accélérateur Afrique a organisé une mission collective à Dakar, au Sénégal) l'une collective, l'autre individuelle, pour rencontrer l'écosystème local et renforcer la mise en réseau des entreprises sur le terrain. Les entreprises bénéficiaires du programme sont également associées aux

événements organisés par Bpifrance et Business France, en France et en Afrique, tels que BIG et Ambition Africa, deux rendez-vous de référence pour le développement des partenariats commerciaux sur le continent africain. Les programmes d'accélération comme l'accélérateur Afrique ont des effets directement perceptibles sur le développement international, à court et moyen terme, des entreprises françaises bénéficiaires de ces programmes. En moyenne, Bpifrance estime que les entreprises accélérées (tous programmes d'accélération de Bpifrance confondus) ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 10 % sur deux ans (statistiques calculées sur la période 2019-2021) et leurs effectifs totaux moyens croître de 11 %. En termes d'implantations, si des projets des entreprises issues de la première promotion de l'accélérateur Afrique ont d'ores et déjà pu être recensés, l'impact du programme sur les implantations d'entreprises s'entend sur le long terme et ne pourra être évalué par Bpifrance qu'après un recul suffisant de quelques années.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5574

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur, attractivité et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur, attractivité et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 février 2023](#), page 1304

Réponse publiée au JO le : [16 mai 2023](#), page 4428